



ERIC BESSON  
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le vendredi 13 avril 2012  
N° 619

## **Eric BESSON annonce la mise en ligne d'une demande d'informations en vue d'exploiter l'énergie hydrolienne sur les côtes françaises**

Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, annonce la **mise en ligne** à compter de vendredi 13 avril **d'une demande d'informations en vue d'exploiter le potentiel français d'énergie des courants marins par les technologies d'hydroliennes** ([www.economie.gouv.fr/hydrolien](http://www.economie.gouv.fr/hydrolien)).

La demande d'informations constitue la deuxième étape de la feuille de route pour les hydroliennes présentée par le Ministre le 19 mars 2012. Dès le 4 avril, la première étape avait été réalisée avec la mission confiée à Dominique MAILLARD, Président du directoire de Réseau de Transport d'Électricité (RTE), sur les conditions du raccordement des champs d'hydroliennes au réseau électrique. RTE rendra ses conclusions d'ici la fin de l'année.

**La demande d'informations permettra aux opérateurs économiques**, parmi lesquels les industriels, les énergéticiens, les prestataires de services, les banques et les assurances, **de proposer des solutions techniques et des schémas financiers compatibles avec un calendrier de réalisation d'offres commerciales**. Elle s'accompagne d'un travail des services de l'État pour préparer, avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes, la définition des zones possibles d'installation des hydroliennes.

**Les dossiers de réponse sont attendus au plus tard pour le 14 septembre 2012. Les enseignements non confidentiels tirés de la demande d'information feront l'objet d'une restitution à la fin 2012.**

Le Gouvernement souhaite être ainsi en mesure de lancer avant deux ans un appel d'offres commercial pour les hydroliennes sous-marines, du type de celui conduit pour l'éolien offshore.

*« Avec la mise en ligne de la demande d'informations, nous franchissons une nouvelle étape importante pour faire de la France le premier pôle industriel européen des énergies marines renouvelables. Je compte sur le retour des professionnels pour nous aider à définir le mieux et le plus vite possibles le cahier des charges d'un futur appel d'offres pour l'hydrolien », a déclaré Eric BESSON.*

### **Contact presse :**

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13